



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 40

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 16 décembre 2021

## OBJET :

DE-21-12-1-28) APPEL A PROJETS DEVELOPPEMENT DURABLE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi seize décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 02 décembre 2021 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme ALBERT, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, M. POLITZER.

Absents excusés : Mme SERVIAN (pouvoir à Mme SÉGURET), Mme RUFFENACH (pouvoir à Mme MARTIN), Mme BALAGNA-RANIN (pouvoir à M. RIBET).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme ALBERT

*Le Conseil...*

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération en date du 14 décembre 2016 approuvant l'Acte II de l'Agenda 21 de Vincennes, et plus particulièrement son action 128 ;

Considérant que les projets déposés par les associations *Les Papillons Blancs de Vincennes*, *Le Repaire*, *La Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH)*, *le Groupe Scouts et Guides de France Jacques Deschamps*, *Ça nous emballe*, *la Compagnie Arborescent.e.s* et *le Rugby Club de Vincennes* et présentés dans la note annexée à cette délibération répondent aux critères définis dans l'appel à projets développement durable ;

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Grands projets, Développement durable, Inclusion du 06 décembre 2021, et du 16 décembre 2021,

## D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve les participations financières aux projets présentés par les associations sus-citées, soit 1500 € pour *Les Papillons Blancs de Vincennes*, 1400 € pour *Le Repaire*, 100 € pour *la SMLH*, 900 € pour *le Groupe SGF Jacques Deschamps*, 3700 € pour *Ça nous emballe*, 2000 € pour *la Compagnie Arborescent.e.s* et 2500 € pour *le Rugby Club de Vincennes*.

ARTICLE II : Autorise Mme le Maire à signer tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

***Signé***